

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

## L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

## PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.  
Six mois, — . . . 10 — — 13 — »  
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

## Gare de Saumur (Service d'hiver, 6 novembre).

## DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 09 minutes du matin, express-poste.  
6 — 45 — — (s'arrête à Angers).  
9 — 02 — — omnibus.  
1 — 33 — — soir,  
4 — 13 — — express.  
7 — 27 — — omnibus.

## DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 03 minutes du matin, omnibus-mixte.  
8 — 20 — — omnibus.  
9 — 50 — — express.  
12 — 38 — — omnibus.  
4 — 44 — — soir,  
10 — 30 — — express-poste.  
Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 43 s.

## PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces . . . . . 20 c. la ligne.  
Dans les réclames . . . . . 30 —  
Dans les faits divers . . . . . 50 —  
Dans toute autre partie du journal. . . 75 —

RÉSERVES SONT FAITES :  
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas;  
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

## ON S'ABONNE A SAUMUR.

AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires.

## LES PARTIS ET LES DRAPEAUX.

## III

Nous avons entendu le *Courrier de France* adresser en termes très-catégoriques aux princes d'Orléans la sommation de déployer leur drapeau et de publier leur programme. Cela devient d'autant plus nécessaire que les légitimistes, comme on va le voir, ne dissimulent ni leurs prétentions ni leurs espérances.

On jette chaque jour à la face de la France honnête, dit M. Adrien de Riancey, une accusation dont il est temps de faire justice, on lui dit : « Vous ne savez pas ce que vous voulez. Le socialisme fait ce qu'il veut et l'on connaît les forces dont il dispose, le bonapartisme sait ce qu'il espère et il ne cache point ses visées; seuls vous n'avez ni formule ni programme, vous conspirez dans le vide, vous travaillez dans le néant. »

» — Comment lutterez-vous contre la Prusse et contre la Révolution? A la force brutale qui pille et qui détruit, à cette puissance démagogique qui enveloppe comme dans d'inextricables chaînes la France abattue, qu'opposerez-vous? Vous êtes l'impuissance et l'inertie. »

Laisserons-nous donc croire que la France est à ce point tombée qu'elle n'abrite plus une âme assez virile pour répondre à d'aussi vaines objections, et faudra-t-il, en désespoir de cause, se faire « *Républicain par dégoût*. »

Non, mille fois non. Il ne nous appartient pas de désertier ainsi le champ du combat alors que la lutte est plus vive et que la victoire est aux trois quarts assurée. A l'heure présente les monarchistes ont la force des principes, ils ont la force du nombre, ils ont la force de l'intelligence, ils ont la force de la fortune, et il arriverait que, plus nombreux, plus riches, plus intelligents que les adeptes de la démagogie, nous courberions la tête en nous déclarant incapables de résister aux efforts de la Révolution!

Ce serait abdiquer à la face du monde entier notre dignité de Français. Quant à nous, nous savons clairement et nous pouvons dire hautement ce que nous voulons et ce que nous espérons.

Ce que nous voulons c'est, avant tout, le salut ou pour mieux dire la régénération de la France. C'est à dessein que nous employons ce mot : régénérer; c'est donner une vie nouvelle, renouveler comme par la transmission d'un sang pur les sources de la vie.

Or, à la France avilie par le césarisme, il faut un gouvernement légitime et honnête. Légitime, c'est-à-dire fondé sur le droit et par la justice; l'histoire démontre en quel abîme nous précipitent les usurpations, — celles-là même que des succès éphémères semblent justifier; — honnête, parce que l'avenir et la liberté de la France appartiennent seulement au pouvoir qui, se respectant lui-même, se fait respecter du pays.

Donc, ce que nous voulons, c'est le Roi : le roi légitime, entouré d'une famille royale digne de lui. Ce que nous voulons, c'est une

constitution définitive, une constitution qui donne à la France les libertés nécessaires à sa prospérité et qui assure l'ordre et la stabilité de ses institutions.

Ce que nous espérons, c'est que la Monarchie dominera la Révolution. Ça été dans l'histoire son rôle et son honneur; la Révolution a tué le roi, elle n'a pu tuer la Royauté; aussi, après tant d'essais malheureux, la France éprouve-t-elle comme un immense besoin de revenir à la Monarchie.

La Révolution détruit, la Monarchie restaure : la garantie de l'avenir est là.

Elle est aussi, nous pouvons le dire sans flatterie, dans les nobles et royales qualités de Celui que Dieu a fait de nos jours le représentant de la Monarchie légitime. Digne en tout de sa mission, le petit-fils de saint Louis, de Louis XIV, n'a jamais conspiré, il n'a jamais essayé de s'imposer par la ruse et par la force, et s'il fallait une preuve nouvelle de la grandeur et de la fermeté de ce caractère de roi, la France la trouverait dans la Note datée du 25 janvier, et que tout le monde connaît à l'heure où nous écrivons.

On nous rappelle que nous attendons depuis quarante ans. L'attente est longue; mais nous ne répétons pas avec moins de foi que rien « n'ébranlera nos résolutions, ne lassera notre patience. »

Tout cela est fort bien. M. de Riancey parle avec beaucoup d'énergie et de fierté. Ses réflexions s'adressent purement et simplement aux monarchistes, je veux dire aux anti-républicains, et il n'exerce pas une charge à fond contre le drapeau tricolore, comme vient de le faire l'*Étoile* d'Angers, dont nous publierons les réflexions dans un prochain article.

## Correspondance Parisienne.

Vous savez déjà que la crise ministérielle est finie. Le caprice ou le sentiment de crainte personnelle qui a décidé M. Casimir Périer à lâcher son portefeuille, n'empêchera pas le navire de l'Etat, comme on dit en haut style, de poursuivre sa course. C'est un portefeuille et un homme à la mer, — simple détail.

M. Victor Lefranc devient ministre de l'intérieur, et M. Goulard, notre chargé d'affaires à Rome, passe au commerce.

Bon vent à ces messieurs!

A quel ordre politique appartient M. Goulard? Il est peu connu. Quelques-uns affirment qu'il est très-conservateur, et bon catholique, ce qui ne gâte rien. Nous le verrons à l'œuvre.

Quant à M. Victor Lefranc, il appartient, dit la *Gazette*, à cette école douce et mélancolique qui a pour devise d'accepter tout ce que veut la France. — Quelle France? Il y en a deux bien distinctes. — C'est un homme très-aimable, mais trop faible. On redoute la faiblesse de son caractère. Il voudra plaire à tout le monde et contenter tout le monde. — Ecueil!

Rien ou peu de chose à dire du discours de la reine d'Angleterre. Il est très-laconique, par système, bien entendu. Une simple phrase annonce qu'on n'a pu s'entendre avec la France pour les modifications à apporter au traité de commerce.

Je ne vous parle pas non plus des combinaisons financières du citoyen Laurier. Merci! nous savons parfaitement ce dont il est capable. Qu'il se contente de verser dans la caisse de l'Etat ce qu'il a de plus en poche aujourd'hui que n'avait jadis, avant le 4 septembre, certain avocat de sa connaissance, et nous le tiendrons quitte du reste.

Vous avez lu la lettre de cet honnête abbé Michaud.

Depuis plusieurs mois déjà ce galant homme avait donné son adhésion au schisme russe et n'en continuait pas moins de remplir ses fonctions ecclésiastiques à la Madeleine. Affaire de relire, sans trop de lacune, les appointements du prêtre catholique à ceux de l'apostat.

Ce fondateur du Michaudisme ne va pas au talon du père Hyacinthe.

Son style a juste ce qu'il faut pour être apprécié du *Siècle*, du *National*, et du *Courrier de Saumur*, qui leur emboîte le pas et crie bravo.

Qu'est-ce que tout cela prouve? que le sieur Michaud, avant d'exécuter cette dernière et jolie culbute, en avait assurément fait quelques autres dont il ne se vante pas.

Ceux qui l'applaudissent ont le sens moral très-gravement atteint.

Paris, 9 février.

Notre correspondant a raison.

L'article du jeune Roland — *Orlando furioso* — copié mot à mot dans le *fatras* encyclopédique du dernier siècle, et imprimé sur trois colonnes du *Courrier de Saumur*, ne mérite pas l'honneur d'une réponse.

Voilà ce monsieur lancé dans le Michaudisme à présent : il ne lui manquait plus que cela!

Saumur, 11 février.

## LE COURRIER DE SAUMUR

PHILOSOPHE ET HISTORIEN.

*Risum teneatis!* Prenez garde de trop rire : le rédacteur du *Courrier de Saumur* a inventé une philosophie nouvelle. Du haut de ses vingt-quatre années d'existence, nourri et engraisé de la lecture du *Siècle*, il juge que la multiplicité des croyances est le plus grand bien d'un peuple, et, conséquent avec ces principes, il condamne la politique qui, pour empêcher la division des âmes, édictait des lois conservatrices de l'unité.

Il pense naturellement que si le citoyen Gambetta devenait président de sa glorieuse République, et que nous, cléricaux, nous nous permissions de mal parler de l'homme et de la chose, de manière à leur attirer le mépris universel, nous serions coupables du crime de lèse-nation; mais il n'admet pas que l'on proscrive l'insulte à Dieu et les at-

tentats contre la Religion. Gambetta est au-dessus de Dieu et la République est la seule foi permise; elle est supérieure à la volonté nationale. Cela se nomme la liberté politique.

Qu'on fusille des évêques, des prêtres et des religieux catholiques, coupables de prêcher la concorde et la paix, on est facilement absous au tribunal de sa conscience, élastique comme sa philosophie; mais que l'on sévisse contre les huguenots, perturbateurs de la paix publique, profanateurs des églises, combattant les armes à la main pour imposer leurs nouveautés sacrilèges, traîtres à la patrie contre laquelle ils appelaient l'étranger, c'est un crime irrémissible.

Nous avons vu les amis de ce rédacteur, nos fiers républicains, mendier l'appui de la Prusse pour fonder l'anarchie communautaire. C'est toujours le même patriotisme.

Les sympathies du *Courrier* sont pour les dignes précurseurs de la révolution impie, pétroleuse et assassine. Les réfugiés de France à Berlin, dont les descendants souillent encore « de leur odieux contact le sol de la patrie, » ont toute sa tendresse. Et ils la méritent bien! La civilisation protestante leur a fait ce caractère de barbarie dont notre France n'a connu les excès qu'aux jours de la Commune.

Nous montrerons, dans un prochain article, combien peu sérieuses sont les leçons d'histoire du rédacteur du *Courrier*, et le public jugera s'il a le droit de nous taxer d'ignorance.

Quant à présent, disons que ce rédacteur, aussi sagace que loyal, dans un article intitulé LA RELIGION D'ÉTAT, ressasse à nouveau ses accusations contre l'Eglise catholique, à propos des Maures d'Espagne, des Vaudois, des dragonnades et de la Saint-Barthélemy.

Il sait bien que cela n'est pas imputable à l'Eglise, mais à la politique; nous ne saurions nous étonner de sa duplicité, il nous en a révélé le mystère dans une circonstance dont nous n'avons point perdu le souvenir.

Il fait un crime à notre collaborateur d'avoir écrit que les gouvernements, en supprimant la religion d'Etat, ont creusé sous leurs pas un abîme de matérialisme et de dépravation.

Le *Courrier* n'admet-il pas que le matérialisme et la démoralisation, qui en est la conséquence naturelle, ont altéré le caractère et les sentiments du plus grand nombre? N'est-il pas évident que ces effets se sont produits surtout depuis quarante années? Si nous ne nous trompons, le *Courrier* l'a bien reconnu. Par quelle aberration accuse-t-il la religion d'Etat, supprimée depuis 1830, d'avoir engendré des maux qu'elle eût prévenus?

Pour tout homme de bon sens, l'assertion de notre collaborateur est justifiée. Pour le rédacteur du *Courrier* (je me trompe peut-être); pour M. Bonn....., l'homme aux nobles aspirations, ou enfin pour ceux qui dirigent cette feuille, cette coïncidence de la suppression de la religion d'Etat et de notre décadence morale reste tout-à-fait incompréhensible.

Le *Courrier* veut que notre collaborateur, en établissant cette thèse ait fabriqué des théories aussi fausses que dangereuses. Cependant, d'après le *Courrier*, ces théories auraient eu depuis trois siècles des conséquences sanglantes. C'est très-logique comme l'on voit. Lui, l'ami des communalards (*proh pudor!*), il sent son cœur battre d'indignation à la vue de ces mascarades sanglantes, de ces meurtres commis au nom de Dieu. »

Cette indignation à froid fait vraiment pitié.

Une théorie fautive c'est de prétendre fonder la concorde sur la diversité des croyances, et c'est aussi, — l'impartiale histoire ne l'a que trop établi, — une théorie dangereuse.

Pour le rédacteur du *Courrier*, c'est apparemment la diversité des opinions et des sentiments qui produit l'union des volontés, laquelle fait la force des États.

Nous pensons que, s'il était d'une sage politique de ne pas laisser briser le faisceau de l'unité, gage de la concorde générale, la division est, à cette heure, un mal qu'il faut souffrir; mais nous croyons en même temps qu'il est honorable au plus haut point d'appliquer un zèle éclairé et bienveillant à ramener les âmes à cette unité si désirable et si nécessaire.

Pour y parvenir, les hommes de bien savent de quel côté ils doivent porter leurs efforts.

Dans le christianisme ce qu'ils honorent, c'est la sincérité. Pour eux, les vrais disciples du Christ ne sont pas ceux qui ont reçu leurs enseignements d'un moine libertin, d'un sectateur farouche et sanguinaire, d'un roi dissolu et criminel, mais ceux dont le culte existait avant Luther, Calvin et Henri VIII.

Tout est là. C'est purement affaire de bonne foi. Mais le *Courrier* écoute moins la droiture que sa haine et ses passions; ce qu'il estime davantage, c'est ce qui ment à l'histoire religieuse et se donne un titre usurpé.

Il est vrai, comme nous l'avons dit, que la prétendue réforme est la sœur aînée de la révolution; à ce titre, elle a droit à tous les hommages des gens de désordre, c'est en sa faveur qu'ils attaquent le catholicisme qu'elle a trahi.

Ceci suffirait pour convaincre les plus aveugles, à défaut de science, que la religion catholique seule, par cela même qu'elle condamne tous les excès, peut développer les éléments de la reconstitution sociale. L'impie révolutionnaire a un flair excellent pour repousser tout ce qui peut établir et consolider de sages institutions.

M. A.

## LA FRANCE DE VOLTAIRE.

### III

Notre joli poète commença donc par expédier au Régent l'épître trop connue, qui débute par ces vers :

Prince chéri des dieux, toi qui sers aujourd'hui  
De père à ton monarque, à son trône d'appui,  
Toi qui de tout l'Etat portes le poids immense, etc.

Suivent les flagorneries les plus impudentes, et des lâchetés de plume à faire bondir le cœur. On devine que le Régent ne résista pas à des louanges si délicates et au désaveu complet de l'honnête rimeur, qu'il avait dû châtier.

De retour à Paris, Voltaire continua de prodiguer l'encens au Palais-Royal. Il prêta sans rire à Philippe les vertus de Marc-Aurèle et appela ses filles des *Lucrèces*, — sans oser toutefois imprimer le mot, par un reste d'égard pour la vraisemblance.

Au décès du Régent, il devint l'un des flatteurs les plus empressés de Louis XV, composa de nombreux épithalames pour le mariage du maître avec la princesse de Pologne et obtint une pension de la jeune reine.

La fortune, à laquelle ce singulier ami de l'indépendance présentait un sac béant, y jetait les écus en véritable aveugle.

Voltaire faisait jouer ses premières tragédies et empochait l'argent de la cour; il achevait la *Henriade* et spéculait sur les grains; il écrivait *Marianne* et prenait des actions à la fourniture des vivres de l'armée. Le biribi lui offrait constamment des chances heureuses, il n'oubliait pas d'y jouer sept fois la semaine. D'autre part, il traitait ses libraires de Turc à More et ne livrait un manuscrit qu'à bon escient. Bref, il s'enrichissait par toutes les voies licites ou illicites, n'étant pas le moins du monde gêné par sa conscience. Outre les succès financiers, il cultivait les succès de boudoir. Plus jeune que Fronsac, il le dépassait en corruption et en débauche effrénée.

Un triste accident arrêta le spéculateur-poète dans ce chemin semé d'or et de roses.

Ayant, un soir, chez M<sup>lle</sup> Lecouvreur, lancé je ne sais plus quelle impertinence au chevalier de Rohan, celui-ci crut devoir lui faire administrer par ses gens une forte volée de coups de bâton.

Quelque haut placé qu'on soit par la naissance, on est impardonnable de frapper un citoyen, même en supposant que celui-ci l'eût mérité. Néanmoins, il y avait en faveur de Rohan des circonstances atténuantes. Tout le monde savait qu'une chute grave le rendait pour le moment incapable de se battre en duel. L'agresseur n'avait pas voulu entendre parler d'excuses, et, en pareille affaire, il était difficile, vu les mœurs et l'es-

prit de l'époque, de recourir aux tribunaux. Quel parti prendre? Beaucoup de gens approuvèrent ces irrespectueux coups de bâton appliqués sur l'illustre omoplate du poète, et ne trouvèrent pas la correction exagérée.

On commençait à dire partout que M. de Voltaire allait infiniment trop loin dans ses écrits. Sa première édition de la *Henriade* ressuscitait, après treize siècles, les hérésies de Pélagé, au sujet du libre arbitre, du péché originel et de la grâce. Lorsqu'il voulut réimprimer son œuvre, la plainte unanime du clergé décida les censeurs à refuser le privilège. Il eut alors recours au roi et l'importuna de requêtes, en le suppliant de vouloir bien accepter la dédicace de la *Henriade*; mais Louis XV lui fit dire de le laisser en repos.

Tout ce scandale avait précédé la querelle avec Rohan et ne mettait pas les rieurs du côté de Voltaire.

Humilié profondément, il s'adressa aux plus adroits spadassins de la capitale pour se fortifier dans l'art de l'escrime, et s'appliqua nuit et jour à étudier la langue anglaise, comptant chercher refuge à Londres, lorsqu'il aurait tué son ennemi.

Ces préparatifs homicides ayant été dénoncés à la famille de Rohan, la mère du chevalier, très-inquiète, et sachant que son fils, guéri de sa chute, ne refuserait pas de se battre, prit le parti de montrer au duc de Bourbon, premier ministre, une épigramme spirituelle, mais excessivement blessante, lancée contre lui par l'auteur de la *Henriade*. Le ministre envoya M. de Voltaire à la Bastille.

C'était la prison des nobles et des bourgeois de première classe. Tout le monde n'avait pas l'honneur d'y être écroué. Au bout de six mois, on lui permit d'opter entre un plus long séjour dans la forteresse ou son départ pour la Grande-Bretagne. Il n'hésita pas et choisit l'exil.

Voilà comment le héros de prédilection du *Phare de la Loire*, le plus insolent des philosophes du dix-huitième siècle, reçut la bastonnade et la garda.

Arout s'attira, du reste, par ses insolences, beaucoup d'autres désagréments de ce genre.

Paul Poisson, le premier crispin de la Comédie-Française, administra, un soir, en plein foyer des acteurs, un magnifique soufflet à l'auteur d'*Oedipe*.

Quelques années plus tard, au pont de Sèvres, se trouvant face à face avec un officier qu'il avait outragé dans une satire, Voltaire fut gratifié, séance tenante, d'une balafre assez grave. Il attaqua le sabreur — en justice — et obtint un dédommagement de mille écus.

Vers la fin de 1728, pendant son séjour

à Londres, un libraire de cette ville le bâtonna beaucoup plus vigoureusement que le chevalier ne l'avait fait en France, et lui jura de recommencer chaque fois qu'il le rencontrerait. EUGÈNE DE MIRECOURT.

## MANIFESTATION CATHOLIQUE

A PARIS.

Le jour de la fête de la présentation de Jésus, a eu lieu à l'église de la Madeleine l'installation de M. l'abbé Le Rebours, nommé par Mgr Guibert curé de cette paroisse, en remplacement du vénérable M. Deguerry. La cérémonie était présidée par M. l'abbé Langénieux, archidiacre de Notre-Dame. Le sanctuaire était occupé par un nombre considérable de curés, de prêtres et de religieux de Paris. On voyait au banc d'œuvre, à côté de M. le marquis d'Audifret, président au conseil de fabrique, Mgr de Ségur et M. l'abbé Bayle, archidiacre de Saint-Denis.

Jamais, depuis les cruels malheurs qui ont frappé la France, l'église de la Madeleine n'avait présenté un aussi imposant et aussi consolant spectacle. La vaste nef, les chapelles latérales, les deux rangées de tribunes qui font le tour de l'église étaient assiégées par une foule émue et recueillie. Quelques grandes que soient les sympathies qui s'attachent à l'ancien et au nouveau curé, elles ne suffisent point pour expliquer ce concours exceptionnel de fidèles appartenant en très-grande partie à la classe élevée de la société. Les paroissiens de la Madeleine ont voulu attester leur horreur pour les folies et les orgies révolutionnaires dont ils ont eu plus particulièrement à souffrir, et affirmer avec éclat leur filial et reconnaissant attachement au clergé et à l'Église. C'était une admirable manifestation catholique, qui étonnait les uns, arrachait aux autres des larmes de joie, donnait du courage à tous.

Le grand événement de la cérémonie a été le discours de M. l'abbé Langénieux. Rarement on entend descendre de la chaire catholique d'aussi émouvantes inspirations. Après avoir énuméré les principaux caractères du sacerdoce catholique et rappelé avec une délicatesse exquise les titres de M. l'abbé Le Rebours à la confiance du vénéré archevêque de Paris, M. Langénieux a retracé en termes saisissants la vie sacerdotale et la fin aussi glorieuse que tragique de M. Deguerry. Que d'aperçus lumineux, que de considérations éloquentes sur les différentes phases de cette vie si militante et si bien remplie! On croyait revoir cette figure expressive et sympathique qui, pendant plus de vingt ans, avait animé l'église de la Madeleine, tant la parole de l'orateur en gravait les traits avec une entraîante vérité.

## Feuilleton de l'Écho saumurois.

### RABAGAS

ou

#### LES ROUGES DÉMASQUÉS,

Comédie en 5 actes.

Cette fois, c'est une comédie et une satire : une comédie par les personnages qu'elle met en présence et les caractères qu'elle dépouille de leur masque; une satire, par la véhémence du trait et l'ardeur de l'ironie. Et chaque fois que le mot portait on a pu dire : Que c'est vrai !

Des bruits avaient circulé, qui avaient mis le public dans la confiance du théâtre. C'était des riens qui en disaient beaucoup. On chuchotait tout bas : Vous verrez ! On a vu et on a ri !

Il y avait donc une fois un roi de Monaco. Les Grecs en leur langage, qui est devenu classique, auraient dit un tyran. En sa qualité de tyran, il n'est sortis d'insultes et de vilénies que ce pauvre roi ne subisse. Son peuple ne sait de quelles ordores salir ses jardins, le journal du crû promène sa rédaction de la médisance à la calomnie, en passant par l'injure. Les fortes têtes de l'endroit boivent des chopes en permanence à la santé de l'insurrection. Point de savetier des environs qui ne soit plus libre en son échoppe que ce prince en son palais. Et quoi qu'elle fasse, haro sur Son

Altesse ! Si le prince est bon, c'est qu'il est faible. S'il est ferme c'est qu'il est dur. S'il pardonne, c'est qu'il a peur. S'il punit c'est qu'il est cruel. Ainsi du reste.

Combien en avons-nous connu de ces tyrans qui nous sauvaient de l'anarchie et qu'on a mis à terre parce que quelques journalistes faméliques et quelques avocats tapageurs n'avaient pas leur place au soleil des ambassadeurs et des préfetures ! Je me souviens de 1848 et du roi Louis-Philippe, un tyran aussi en son temps, un tyran que les républicains d'alors essayaient d'assassiner une fois l'an, pour s'égayer entre frères et amis.

Le roi de Monaco ne sait plus à quel ministère se vouer. Les caricatures le poursuivent à domicile, et s'il met le pied sur les terrasses du château, soudain un charivari le salue.

Il y a juste sous les fenêtres de ce château, battu en brèche par la révolution, une brasserie interlope, un café borgne, un estaminet politique, où les chefs de la démocratie tiennent leurs assises. A côté est l'imprimerie d'où sort avec sa bave quotidienne la *Carmagnole*, journal officiel des aspirations du peuple; en haut le cabinet où siège la rédaction, au milieu la salle enfumée où l'on vide des petits verres et où l'on agite des queues de billard en l'honneur du progrès. C'est un volcan dans un bock.

Lequel l'emportera, du château ou de la brasse-

rie ? Toute la question est là. Autour du prince, qui commence à avoir les nerfs agacés, les conseils ne manquent pas. Arrestations et charges de cavalerie lui sont également proposées. Il hésite. S'il ne se décide pas, il faudra que le prince disparaisse devant Rabagas, qui règne sur le *Crapaud volant*.

Qu'est-ce donc que ce Rabagas ?

Mes bons messieurs, Rabagas est un simple avocat, ni plus ni moins. Mais ce mot de trois syllabes ne dit-il pas tout ? Et quelle objection pouvez-vous faire à un homme qui vous répond : Je suis avocat ! On l'est ou on ne l'est pas. Si on l'est on est propre à tout. Si on ne l'est pas, bonsoir, passez votre chemin.

Pensez-vous qu'il faille aller jusqu'à Monaco pour découvrir des avocats de cette trempe ? N'en est-il pas quatre ou cinq qu'on pourrait nommer et qui ont pris leurs grades à Paris, en plein boulevard, un jour d'émeute ? On sait par quels discours ils ont commencé, on sait par quels désastres ils ont fini.

Mais qu'on se rassure, la race n'en est pas morte.

Et à ce propos, dans les conversations du foyer, bien des oreilles ont pu entendre murmurer différents noms. On a dit : c'est M. Trois-Etoiles. On a dit c'est le citoyen X. Ce n'est pas lui et ce n'est personne, et le terrible Rabagas, journaliste un matin, tribun un soir, n'est point un portrait.

Mais, est-ce la faute de M. Victorien Sardou si les héros de la foule ont pris soin, dans le débatement de leur esprit, de ressembler à cet histrion, et s'ils en ont l'impudence et l'outrecuidante vanité ! Et si Monaco fait la sottise d'abdiquer entre les mains de pareils fantoches, la France, dans des circonstances autrement terribles, n'a-t-elle pas imité ce triste exemple ?

Etsi, dans ces tribuns gonflés de sottise et d'impudence, la démocratie reconnaît ses maîtres, tant pis pour elle !

Au moment précis où le prince de Monaco, à bout de patience, incline vers la rigueur, ses gardes, lancés à la poursuite des imbéciles qui dépouillent ses plates-bandes et cassent ses statues, lui amènent une prisonnière dont le crime est d'avoir cueilli une rose.

Cette démagogue est une étrangère, une jolie femme, une Américaine, Eva, que le prince a connue à Naples et qu'il n'a point oubliée.

En personne d'esprit elle conseille la politique expectante. On emploie la violence, on emploiera la ruse; si les démocrates sont grossiers contre le prince, on sera spirituel contre la démocratie. On sait des apâts auxquels les plus farouches se laissent prendre. De la *carmagnole* d'un sans-culotte à l'habit brodé d'un sénateur, il n'y a qu'un brevet et qu'une courbette.

Au second acte nous sommes dans l'autre même. Voici le café républicain où Camerlin

Il a commenté avec une émotion qui gagnait tous les assistants, ces premières paroles du testament de M. Deguerry : « Je remercie Dieu de m'avoir fait homme et prêtre ! » Mais lorsqu'il a montré ce dévoué pasteur oubliant toutes ses épreuves et ses souffrances pour demander, quelques heures avant sa mort, avec une sollicitude d'ami et de père, au collaborateur qui le remplaçait à la Madeleine, et qui venait de le suivre à la Roquette, des nouvelles de son église, de son clergé, de ses paroissiens, de ses œuvres charitables, en un mot de tout ce qui faisait sa joie, son bonheur, sa vie, la plupart des assistants n'ont plus contenu leurs larmes d'attendrissement et de reconnaissance. On pleurait le bon pasteur qui, à l'exemple du divin Maître, avait, lui aussi, aimé les siens jusqu'à la fin !

Est-il besoin de dire que ces larmes étaient une promesse pour le successeur du prêtre martyr ? En entendant ce bel éloge du défunt, chacun pouvait se dire qu'il écoutait en même temps l'histoire du dévouement et du zèle par lesquels M. Le Rebours s'est fait connaître. Disons-le bien haut, à un prêtre tel que M. Deguerry, on ne pouvait donner un plus digne successeur, et l'empressement des paroissiens prouvait bien que leur cœur ratifiait le choix par lequel M<sup>re</sup> Guibert savait qu'il pouvait le mieux les consoler d'un aussi grand deuil.

Que d'enseignements dans cette manifestation catholique ! Nous n'en signalerons qu'un seul :

Il y a quelques mois, des bandits, sans Dieu et sans patrie, étaient maîtres de Paris et en proscrivaient brutalement toutes les institutions, tous les emblèmes religieux. L'outrage à la bouche et le revolver au poing, ils faisaient irruption dans l'église de la Madeleine, arrêtaient et livraient au sanguinaire Ferré le prêtre qui s'obstinait à y continuer le ministère civilisateur de Jésus-Christ, fermaient l'église à la prière, assassinaient à coups de fusil, après l'avoir accablé d'outrages, dans un coin obscur de la Roquette, le vénéré pasteur qui, durant une longue vie, n'avait su que semer autour de lui les encouragements et les bienfaits.

Quelques mois après les grandes saturnales de la démagogie cosmopolite, cette même église de la Madeleine avait repris sa physionomie des plus beaux jours de la religion ; sa vaste enceinte ne pouvait plus contenir les flots de prêtres et de fidèles qui s'y précipitaient pour y entendre une éloquente parole célébrer la mort glorieuse de M. Deguerry, et pour conjurer le Ciel de bénir également le ministère évangélique de son zélé successeur.

Il y a dix-huit siècles que l'impiété et le crime peuvent méditer ce fait significatif : quand il s'agit des gouvernements humains,

ils les font souvent disparaître avec les individus qui les soutiennent ; mais lorsqu'il s'agit de l'Eglise de Jésus-Christ, ils peuvent supprimer les hommes, ils ne supprimeront jamais l'institution.

## Faits et propos du jour.

Le poste de la ville est-il décidément rétabli ? Si des désordres survenaient, à qui en incomberait la responsabilité ? — Serait-ce à l'autorité militaire, à l'autorité civile ou à l'autorité supérieure ?

Voilà un point qu'il nous paraît très-important de préciser à l'avance.

Les femmes des malheureux mineurs du bassin de Charleroi s'aperçoivent que les menées de l'Internationale n'aboutissent, malgré les promesses les plus pompeuses, qu'à plonger leurs familles dans la misère la plus profonde. Aussi signalent-elles une réaction violente contre la fameuse société.

On raconte qu'un individu vêtu comme un ouvrier et portant le signe de l'Internationale, deux mains enlacées, a été hué en traversant le marché. Il a voulu répondre, essayer de parlementer, mais les cris se sont élevés à un tel diapason que le défenseur du droit du peuple s'est sauvé pour échapper à la correction vigoureuse que les wallonnes se préparaient à lui administrer. C'est encore un chapitre, dit le *Journal de Charleroi*, à ajouter à l'histoire de la décadence de l'Internationale.

D'après nos renseignements particuliers, tout rentre dans l'ordre, les ouvriers reprennent leurs travaux ; malheureusement, cette dernière grève n'aura rien ajouté à leur bien-être, au contraire. Les patrons ont perdu de l'argent ; mais ce fait purement matériel donne-t-il aux meneurs la satisfaction qu'ils désiraient ? Nous croyons que leur but était tout autre.

Dans tous les cas, nous sommes heureux d'avoir à signaler un échec pour l'Internationale, c'est de bon augure et les travailleurs qui ont été si souvent ses instruments les plus actifs, s'aperçoivent qu'ils ont toujours été les victimes sacrifiées d'avance à des ambitieux, ayant pour principe de se tenir à distance du danger.

LES FRÈRES A NEVERS. — La question de l'école communale des Frères de Nevers vient d'être résolue par le ministre de l'instruction publique et des cultes.

Le conseil municipal de Nevers, contrairement aux droits acquis aux Frères, depuis 1853, avait décidé que l'école était une institution privée, et, pour ce fait, supprimé le traitement du directeur et des maîtres-adjoints.

verse la pure liqueur des doctrines révolutionnaires et la petite bière des tonneaux voisins. Le *Crapaud volant* est en liesse. Ils sont tous là les héros de la démocratie, l'exemple du monde, l'espoir de l'avenir, les idoles du peuple de Monaco !

Et regardez comme ils boivent bien !

Ils sont à l'œuvre : chopes écumantes et plumes trempées dans le vein, pêle-mêle. La consommation va de pair avec la rédaction. Voici le vertueux Viillard, l'incorruptible Desmoulins, l'éloquent Chaffion, le brave Petrolowski qui tire son sabre pour les deux mondes, à tant de galons l'heure, et la pétulante Tirlirette, qui cultive la galanterie et le jambon. Leur patriotisme est en bras de chemise. Ils travaillent fraternellement et contractuellement à l'émancipation du peuple. Aujourd'hui l'appel à l'insurrection, demain la barricade.

Provisoirement le cénacle attend son dieu, c'est-à-dire Rabagas.

On l'attend le verre d'une main, la plume de l'autre.

Soudain la vue de ce café de Monaco a rappelé à tout le monde certains cafés parisiens où hier encore on brassait la révolution. Mêmes hommes, mêmes bocks, mêmes discours, mêmes appétits.

On en sait sur le boulevard dont les habitués sont devenus ministres ou députés, commissaires

extraordinaires ou préfets, voire même généraux ! Et si vous criez que ce sont là des caricatures, on n'a qu'à regarder un peu partout les produits sinistres ou grotesques du 4 septembre et du 18 mars. Combien qui consumaient la veille entre frères et amis, au café de Madrid ou de Suède, et qui le lendemain traînaient des sabres sur leurs talons ou signaient des proclamations !

Encore une fois, tant pis pour les héros de la République s'ils ressemblent aux pitres de la comédie !

Mais voilà que Rabagas entre. Il arrive de Nice, où il a triomphé dans le prétoire. Sa gloire est d'avoir rendu un assassin à la société ; que de cris et quelle ovation pour saluer ce triomphe ! Le voilà sur le pavois, c'est-à-dire sur une table de café. Il parle, écoutez-le.

Ce qu'il dit, Vermersch et Maroteau l'ont raconté et les conseils de guerre en ont eu les échos.

Après cette fougueuse improvisation, il n'y a plus qu'à jeter un peu de pétrole sur les esprits. Un article incendiaire, et ils prendront feu. En avant la rédaction, il faut faire feu de toutes les calomnies et que la révolution apprête ses barricades. Les déclassés, les impuissants, les fruits secs s'animent les uns les autres. La démocratie victorieuse ne manquera pas de ministres.

La chose amenée à ce point, une femme survient, une femme élégante et qui a des gants ! Arrière la plèbe de la rédaction ! Rabagas est

Cette appréciation n'a pas été partagée par le ministre qui répond :

« C'est à tort que la municipalité a considéré l'établissement congréganiste comme une école libre subventionnée, et a supprimé pour 1872, l'allocation annuelle destinée à pourvoir aux traitements des Frères.

Le conseil municipal, ajoute la dépêche ministérielle, dès lors qu'il s'agissait d'une école communale, aurait dû se borner, soit à en demander la suppression, soit à émettre un vœu pour que la direction en soit confiée à des laïques ; mais ne pouvait pas, en supprimant l'allocation, se soustraire au paiement d'une dépense obligatoire. »

Le ministère de la guerre est, dit-on, en possession de l'état complet des pertes subies par l'armée française pendant la dernière campagne. Il donnerait les résultats suivants :

On compte en France près de soixante-quinze mille hommes morts sur le champ de bataille ou à la suite de leurs blessures.

En Allemagne, quinze mille deux cents de nos soldats ont succombé glorieusement.

Il reste, enfin, en Suisse, seize ou dix-sept cents malades ou blessés.

Ce serait donc un douloureux total de près de quatre-vingt-douze mille hommes que la patrie a perdus dans cette fatale campagne.

Hier, au moment où Victor Hugo sortait de l'*Odéon*, où il fait répéter *Ruy-Blas*, Constant, le concierge du théâtre, lui remit une lettre ainsi conçue :

« Maître,

« J'ai été de toutes les fêtes démocratiques et sociales. Le 4 septembre, j'ai l'un des premiers envahi le Corps législatif ; au 31 octobre, j'étais avec Blanqui à l'hôtel-de-ville ; au 18 mars, j'ai embauché quelques soldats du 88<sup>e</sup> ; du 22 au 28 mai, j'ai incendié quelques maisons et fusillé un certain nombre d'otages ; j'espère, qu'en considération de tout ce que j'ai fait pour notre cause, vous ne me refuserez pas un fauteuil à l'*Odéon*, pour la première de *Ruy-Blas*.

« Signé : X..., ex-fusé de la Commune. »

Victor Hugo a remis la lettre à Meurice. Selon toute probabilité, le fusé aura son fauteuil.

## LA QUESTION DU TIMBRE.

AFFAIRE DES 40 CENTIMES. — TIMBRE DES DÉCHARGES DE COLIS. — RÉCLAMATIONS DU CHEMIN DE FER CONTRE LES DESTINATAIRES.

Nos lecteurs n'ont pas oublié que nous avons répondu à une foule de lettres et de réclamations qu'à notre avis le destinataire d'un colis ne devait que le remboursement du timbre resté en sa possession, et que les timbres apposés sur les registres des Com-

pagnies devaient être à la charge de ces dernières.

Un jugement du tribunal de commerce de Paris, dont nous publions les principaux considérants, confirme notre manière de voir et tranche enfin la question :

Attendu que la loi des 23-25 août 1871 a, dans son article 18, soumis au timbre de 40 centimes les reçus ou décharges des sommes, valeurs ou objets et généralement tous les titres de quelque nature qu'ils soient, signés ou non signés, qui emporteraient libération, reçu ou décharge, et dans son article 23 a édicté que le droit de timbre est à la charge du débiteur ;

Qu'il est incontestable que les Compagnies de chemins de fer doivent les sommes, titres, valeurs ou objets qu'elles ont transportés, qu'elles sont donc le débiteur à la charge duquel le droit de 40 centimes a été mis par l'article 23 ci-dessus ;

Qu'il ne serait pas d'ailleurs équitable de faire supporter l'impôt attaché à la décharge par celui qui n'a aucun intérêt à la donner ;

Que le créancier, le réceptionnaire n'ont aucun intérêt à donner une décharge des sommes, titres, valeurs ou objets qui leur sont payés ou délivrés, tandis qu'au contraire le débiteur, le transporteur dans l'espèce, qui est libre de ne pas demander cette décharge, est seul intéressé à la réclamer pour justifier, s'il en était besoin vis-à-vis du destinataire ou vis-à-vis de l'expéditeur ; sa libération et l'accomplissement de son obligation ;

Que c'est donc à bon droit que Bouruet-Aubertot a refusé d'acquiescer le droit de timbre de 40 centimes, appliqué sur les livres de la Compagnie de Lyon pour la décharge du colis expédié de Tarare le 20 décembre 1871 ;

Que la Compagnie doit en conséquence être déclarée mal fondée en ses demandes contre lui ;

Par ces motifs, Déclare la Compagnie de Lyon mal fondée en toutes ses demandes, fins et conclusions contre Bouruet-Aubertot, l'en déboute et la condamne aux dépens.

Pour les articles non signés : P. GODET.

## Dernières Nouvelles.

L'*Agence Havas*, qui affirmait hier que M. Léon Say retirait sa démission, annonce aujourd'hui qu'il persiste à quitter la préfecture de la Seine.

M. Cochin, préfet de Seine-et-Oise, lui succédera probablement.

L'*Agence Havas* croit que l'idée du renouvellement partiel de l'Assemblée gagne notablement du terrain dans les cercles parlementaires.

seul digne de la recevoir. Seul il sait peut-être saluer.

Faites donc des barricades contre une femme, et criez aux armes contre un joli visage ! Aux prises avec Eva qui sourit et babille, Rabagas, qui a cru comprendre qu'à un moment donné les portes du palais royal pourraient s'ouvrir devant son génie, sent mollir ses convictions. Eva disparue, une lettre d'invitation au concert de la cour, apportée par un gendarme à cheval, achève de l'attendrir.

Les frères murmurent ; mais Rabagas, que sa vanité aiguillonne, leur fait comprendre que la révolution entrera avec lui au palais, et que c'est une capitulation que la tyrannie va signer entre ses mains.

Cela dit, il courbe son échine plébéienne dans un frac et plonge ses jambes républicaines dans des culottes.

Camerlin n'est pas content. Il lui semble que les principes faiblissent, d'autant plus qu'il n'est pas invité.

Ce qui se passe au troisième acte, on le devine. Rabagas à la cour du tyran a senti qu'il était né pour ces magnificences. Les parfums le grisent, les lumières l'éblouissent, la vue des femmes en belles toilettes et dont les dentelles frissonnent autour de lui, l'exalte ; il n'a pas fait de l'opposition pour n'arriver à rien. On n'entre dans l'opposition que pour en sortir ! Donc il

sera ministre et le peuple heureux tombera au pied du trône qui a mis Rabagas au pouvoir.

L'émeute gronde en effet. Le peuple de Monaco prélude aux félicités futures que lui promettent les révolutions, en cassant les kiosques de l'endroit et en jetant des pierres contre les vitres du palais. Les bêtises n'ont pas de patrie. Poussé à bout par ces manifestations pacifiques et placé entre la charge de cavalerie et l'insurrection, le prince cède aux conseils d'Eva. Il signe la nomination de Rabagas.

Pour le coup, le tribun répond de tout. Un balcon est là ; il n'a plus qu'à se montrer, et de son geste il apaisera la tempête.

Mais déjà l'heure de la désillusion a sonné. Le peuple siffle, le peuple hurle, le peuple crie à la trahison, le peuple veut monter à l'assaut. Une pierre effleure le front de Rabagas indigné.

Il n'y a plus que l'éloquence d'une charge de cavalerie à fond de train qui puisse avoir raison de l'impertinence de ces drôles.

Et Rabagas lui-même en donne le conseil.

Rabagas, chef du cabinet, a droit à l'Excellence, et il en veut. Que les temps sont changés ! Le peuple n'est déjà plus qu'une populace, et les démocrates glorieux deviennent d'abominables émeutiers.

POUR ÉVITER  
LES CONTREFAÇONS  
DU  
**CHOCOLAT-MENIER**  
IL EST INDISPENSABLE  
D'EXIGER  
le véritable nom.

Les Frères Mahon, médecins spéciaux des hop. de Paris, obtiennent mille guérisons par an, terme moyen.

Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'Hôtel d'Anjou, à Angers, de midi à 3 heures. Dépôt à Angers, à la pharmacie Ménière, place du Pilon. (6)

SOMMAIRE DE L'illustration, DU 3 FÉVRIER.

Texte : Revue politique de la semaine. — Courrier de Paris. — La catastrophe du pont de Brague. — Revue littéraire. — La Nature chez elle, par M. Théophile Gautier (fin). — Les prophéties

et la Prusse. — Chronique parlementaire. — Tableaux de voyage, par M. Charles Monselet (troisième article) : Bordighera, Sanremo, Oneglia, Finale-Marina. — Revue du mois, par Bertall. — Le présent dans le passé.

Gravures : La catastrophe de la rue Séguranne, à Nice. — Accident du pont de Brague, chemin de fer de Toulon à Nice. — L'anniversaire du 28 janvier : souvenir du siège de Paris ; l'ensevelissement des morts sur le champ de bataille de Champigny. — Les prisonniers de la Commune à Versailles : la prison des Chantiers. — Accident arrivé à S. M. l'empereur de Russie pendant une chasse à l'ours, le 16 janvier 1872. — Le chemin

de fer de Nice à Gènes (4 gravures). — Revue du mois, par Bertall (18 sujets). — Spécimen des gravures de l'illustration de la Mode. — Échecs. — Rébus.

**HÉMORRHOÏDES**  
GUÉRISON PROMPTE, RADICALE  
sans danger de répercussion  
PAR LES PILULES ET POMMADE DE SCORDIUM  
DU  
DOCTEUR **A. LEBEL**, 113, rue Lafayette  
PARIS. Prix : 3 et 4 fr. Consultations (affranchir).

P. GODET, propriétaire-gérant.

RETRAIT DE CAUTIONNEMENT.

M. HAMELIN, ancien notaire à la Genaudière, commune de Saint-Georges-le-Thourel, désirant retirer son cautionnement, fait la présente déclaration conformément à la loi.

Etude de M. LE BLAYE, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

PROPRIÉTÉ à Chaintre, composée de maison neuve et jardin de 60 ares, clos de murs.

S'adresser audit notaire. (94)

Etude de M. LE BLAYE, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

MAISON, rue de la Basse-Île, appartenant à M. Cassin.

S'adresser audit notaire. (75)

Etude de M. MEHOUS, notaire à Saumur.

**A AFFERMER**

Pout entrer en jouissance au 1<sup>er</sup> novembre 1872.

**UNE GRANDE ET BELLE FERME**

Située à la queue de l'île de Souzay, commune de Dampierre.

Contenant au total environ 19 hectares 7 ares, en un seul tenant, consistant en :

1<sup>o</sup> Bâtimens d'habitation et d'exploitation nouvellement construits ;  
2<sup>o</sup> Terres labourables propres au chanvre, de la contenance de 5 hectares environ ;  
3<sup>o</sup> Prés, queriers, oseraies et pacages, 14 hectares 7 centiares.

Le tout affilé d'arbres d'étausses.

S'adresser, pour avoir des renseignements et traiter :

1<sup>o</sup> A M. DE TIGNÉ, propriétaire de ladite ferme, demeurant à Dampierre ;

2<sup>o</sup> A M. MEHOUS, notaire à Saumur, rue Beaurepaire ;

3<sup>o</sup> Et à M. Urbain MAURICEAU, huissier à Saumur, quai de Limoges.

**A VENDRE OU A LOUER MAISON**

Sise rue du Portail-Louis,

Ayant cour, jardin, écurie à volonté, et sortie sur la rue du Petit-Thouars.

S'adresser à M. LAUMONIER, notaire. (329)

**MAISONS**

A VENDRE OU A LOUER.

Une maison avec écurie, remise, cour et jardin, rue du Pavillon, 7.

Une autre maison, au Pont-Fou-chard, avec beau jardin.

S'adresser à M<sup>lle</sup> TESSIÉ, rue du Pavillon. (16)

**A LOUER**

PRÉSENTMENT.

UNE MAISON, située à Saumur, quai de Limoges, avec cour, écurie, remise et vastes magasins.

S'adresser à M. FORGE. (98)

**A LOUER**

Présentement,

APPARTEMENT au premier étage, rue Royale.

S'adresser à M. MILLOCHEAU.

**A LOUER**  
Pour la Saint-Jean prochaine,  
UNE JOLIE  
MAISON DE CAMPAGNE

Au centre du bourg de Saint-Lambert-des-Levées, à un kilomètre de la gare,

Avec servitudes, écurie, remise, charmant bosquet.

S'adresser à M. ROBINEAU, notaire à Saumur. (433)

**A LOUER**

Pour la Saint-Jean prochaine,

LA MAISON BERGE

Située sur la place Saint-Pierre, à Saumur.

En totalité ou par portions.

S'adresser à M. CHEDEAU, avoué à Saumur. (338)

M. LE BLAYE, notaire à Saumur, demande un élève.

**M. PAUL TAVEAU,**  
GÉOMÈTRE-EXPERT,

A l'honneur d'informer le public qu'il continue, comme par le passé, à s'occuper d'arpentage et d'expertise.

Son bureau est établi au Pont-Fou-chard, commune de Bagnoux, près Saumur. (430)

M. NORMANDINE, rue St-Jean, désire trouver un jeune homme voulant commencer la pharmacie.

**HOTEL D'ANJOU.**

M. PETIT, maître d'hôtel à Saumur, a l'honneur de prévenir le public que les pâtés qu'il vend ne proviennent point d'un dépôt qui lui aurait été fait, ainsi qu'on l'a faussement prétendu, mais sont les produits de sa maison. (398)

On demande une apprentie pour les modes et la lingerie.

S'adresser au bureau du Journal.

LEON POUILLIEN, ingénieur-mécanicien  
Solel agent de la Machine à coudre  
POLLACK, SCHMIDT ET C<sup>ie</sup>  
garantie  
5 ans  
"LA SILENCIEUSE"  
225 fr.  
25 Guides pour toutes espèces de travaux  
30, RUE DE RICHELIEU, 30  
En face de la fontaine Molière, à Paris

Il a été trouvé un chien poil roux, oreilles coupées.

Pour le réclamer, s'adresser au bureau du journal. (77)

Exposition de la méthode purgative de Le Roy, par A. SIGNORET, rue de Seine, n° 51, Paris. 1 vol. in-8°. 2 fr. 50 par la poste. Consultation. Affranchir.

Avis. Nos clients doivent exiger nos bouteilles avec une étiquette longue en travers du bouchon, laquelle porte mon nom : Signoret-Paris rouge sur fond noir. (463)

LE SEUL

**CUNDURANGO-GAULT** importé de l'Équateur, sous la garantie du gouvernement et par l'entremise des consulats. Le seul employé dans les hôpitaux contre les Vices du Sang. Le seul vin de Malaga au Cundurango-Gault employé contre l'Anémie, les Fleurs Blanches, la phthisie, etc., se trouve à la pharmacie Meyerbeer, 3, rue Meyerbeer, Paris.

Les médicaments à base de Cundurango-Gault se vendent en France, exclusivement sur ordonnance de médecin. Correspondance avec les Médecins. (72)

**FABRIQUE D'ENCRE**

de PASQUIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, Saumur.

Cette encre est inaltérable et n'oxyde pas les plumes métalliques.

ON DEMANDE un apprenti. S'adresser au bureau du journal.

**PLACEMENT A DIX POUR CENT**

Capital disponible tous les mois.

Par une combinaison qui leur est particulière, MM. Vuillemin et C<sup>ie</sup>, banquiers, 25, boulevard Poissonnière, à Paris, placent en report au taux de 10 p. 0/0, sur des obligations de la Ville de Paris, toutes sommes qu'on leur adresse ou que l'on verse, au crédit de leur compte, dans les succursales de la Banque de France. — Ces sommes ne sont engagées que pour un mois. (51)

**MALADIES CHRONIQUES**

vice du sang, cancers du sein, épilepsie, ulcères, asthmes, catarrhes, rhumatismes, toux, maladies de la peau, de la poitrine, de l'estomac, du cœur, du foie, et des voies urinaires.

ON NE PAIE les honoraires qu'après la guérison. Telle est la garantie donnée par le docteur Robbe, médecin homéopathe, 42, rue d'Amsterdam, à Paris. — Par correspondance, affranchir. (59)

**HISTOIRES**  
DU  
**VIEUX TEMPS**

EXTRAITS DU MANUSCRIT DE L'ÉCUYER LOYS DE CUSIÈRE, Gentilhomme angevin.

Revus et publiés par son petit-neveu, Le Chevalier DE GLOUVET.

Un fort volume in-18 jésus de plus de 600 pages.

PRIX : 4 francs.

En vente à Saumur :

Chez P. GODET, imprimeur-libraire ; GRASSET, libraire ; JAVAUD, libraire.

Saumur, P. GODET, imprimeur

**PARIS-JOURNAL**

2, RUE FAVART, 2

ne coûte, pour Paris et les Départements, que

**40** FR.

tandis que les journaux semblables coûtent

**64** FR.

Il offre à ceux de ses lecteurs qui voudraient dépenser cette même somme de 64 francs :

1<sup>o</sup> PRIME pour 13 francs franco au lieu de 26

FROU-FROU, gazette hebdomadaire splendidement illustrée par Morin, Hadol, Sahid, Lemol, Sevin.

2<sup>o</sup> PRIME pour 7 francs au lieu de 15

LE MUSÉE DES FAMILLES, la plus ancienne et la plus renommée des publications pittoresques ; pour 7 francs l'année courante et un volume, au choix du souscripteur, à prendre dans la collection.

Ce volume ne pouvant se fractionner, les abonnés de trois mois devront ajouter 1 fr. 50, et ceux de six mois 1 franc au prix de leur abonnement.

3<sup>o</sup> PRIME pour 5 francs au lieu de 7 fr. 20

LES MODES VRAIES, véritable moniteur de la toilette, destiné aux femmes de goût et d'élégance honnête, et donnant les patrons et les dessins nécessaires aux travaux de famille.

Contre l'envoi d'un franc en timbres-poste on recevra Paris-Journal pendant huit jours.

**ORFÈVRENERIE CHRISTOFLE ET C<sup>ie</sup>**

Manufactures à Paris et à Carlsruhe (Grand-Duché de Bade)

**SPÉCIALITÉ de COUVERTS CHRISTOFLE, PRIX de FABRIQUE**

COUVERTS ALFÉNIDE OU MÉTAL BLANC.

Toute l'ORFÈVRENERIE CHRISTOFLE est garantie sur facture et poinçonnée de contrôles indiquant le poids net d'argent.

REARGENTURE DES ANCIENS COUVERTS avec les mêmes garanties.

S'adresser chez M. CH. DUVEAU, fabricant-bijoutier,

Agent Général de la C<sup>ie</sup> d'Assurances le Phénix, quai de Limoges, 117, à Saumur.

Certifié par l'imprimeur soussigné.

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.  
Hôtel de Ville de Saumur, le